



Projet Communal de Développement Durable

Bilan de la cinquième année

agde
Archipel de vie

1. Aménager les espaces de nature
2. Organiser les déplacements doux et collectifs
3. Garantir la qualité des espaces aquatiques
4. Réaliser des économies d'énergie
5. Préserver la ressource en eau
6. Assurer la bio-diversité
7. Optimiser la gestion des déchets
8. Affirmer l'éco-exemplarité des services publics
9. Mettre en oeuvre les principes de construction et de l'aménagement durables
10. Favoriser la citoyenneté et l'éducation
11. Renforcer les solidarités
12. Promouvoir l'éco-tourisme
13. Conjuguer culture et Méditerranée
14. Affirmer la dimension sociale de l'économie

Edito

Les difficultés économiques actuelles ne doivent pas faire oublier les deux autres piliers fondamentaux, social et environnemental, qui permettront de construire un développement durable.

Suite à l'alerte du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC), dans son rapport présenté en septembre 2013, il est clair que dès aujourd'hui, nous devons être créatifs et ingénieux afin de mieux gérer la rareté pour ne pas subir la pénurie. Demain sera durable grâce à un équilibre entre les 3 piliers, pour en assurer la stabilité.

Localement et concrètement, le Projet Communal de Développement Durable y participe. Le bilan de la 5^{ème} année en est la preuve, avec ses résultats, qui sont le fruit de l'implication et la persévérance d'acteurs, venus d'horizons différents mais qui partagent les mêmes valeurs.



1. Aménager les espaces de nature

En savoir plus...



Ceinture verte

Dans le cadre de l'aménagement de la ceinture verte, la ville a signé une convention avec un agriculteur pour lui mettre à disposition 3 parcelles d'environ 34 000 m² au total dans le secteur des Verdisses. Il pourra ainsi planter du fourrage et des petits pois destinés à l'alimentation de ses moutons et faire paître les animaux.

La convention, passée pour 6 ans, prévoit l'utilisation de méthodes de cultures traditionnelles, conformément aux techniques préconisées par la Chambre d'Agriculture du Département de l'Hérault en matière d'agriculture raisonnée soucieuse de l'environnement.

L'occupant s'engage aussi à réaliser ponctuellement des journées découverte de son élevage auprès du public. Ou comment allier activité agricole et pédagogique.

1. Engager un programme de plantations dont l'objectif sera d'augmenter le parc existant d'arbres d'essences méditerranéennes

- Plantation de 190 arbres dont une soixantaine pour l'aménagement de la route de Rochelongue

2. Aménager des sentiers de promenade ainsi que des activités de pleine nature dans les secteurs des Verdisses, des Champs-Blancs et du Petit Pioch constitutifs de la ceinture verte

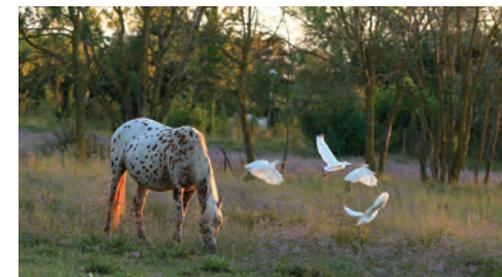
- Acquisition en cours d'une parcelle d'environ 5 600 m² au lieu dit «La Cadène», dans le cadre du projet d'aménagement de la ceinture verte
- Décision de création d'un PAEN sur le secteur des Verdisses et lancement des études pour développer des circuits de promenade et de loisirs nature
- Approbation du SCOT pour l'aménagement de la Planèze, inscription d'une zone naturelle ludique au projet de PLU et proposition du zonage aux personnes publiques associées (services de l'Etat, Conseil Régional, Conseil Général, CAHM...)

3. Créer un lieu d'accueil du public et un parcours d'interprétation au cœur de la réserve naturelle du Bagnas

- Lancement de l'étude de positionnement et de programmation pour un éco-projet d'accueil au Bagnas par la CAHM

4. Aménager des jardins familiaux

- Mise à disposition de 45 jardins à 42 familles et à des élèves de classes primaires
- Réalisation de 5 réceptacles pour récupérer les déchets verts générés par les jardiniers
- Récolte d'oignons, aubergines, courgettes, courges, potirons, tomates, salades, pommes de terre, carottes et herbes aromatiques : thym, romarin, basilic
- Animation d'un jardin pédagogique par une maraichère et entretien par 1 classe de CM1 de 26 élèves de l'école A. Camus de mars à juin : semis en classe, plantation de fraises, tomates, herbes aromatiques, capucines..., désherbage. Mise en pratique de l'agrobiologie par le compost



2. Organiser les déplacements doux et collectifs

1. Adapter le réseau de transports publics aux exigences nouvelles des populations agathoise et estivante en augmentant le cadencement des lignes et en desservant l'ensemble des quartiers de la commune

- 1/3 des déplacements des enfants vers les centres de loisirs effectués en transports en commun
- Augmentation de 20 % de voyageurs sur les 4 lignes de transport agathoises pendant toute l'année avec la société Carpostal
- Transport de plus de 197 000 voyageurs sur les 2 lignes régulières desservant le Cap d'Agde soit 23 % de plus que l'année précédente

2. Aménager un maillage de pistes cyclables permettant de circuler sans entrave d'un point à un autre du territoire communal

- Réalisation de 4 870 m de voies douces sur l'année pour un montant total de 1 183 000 € soit environ 9 % du budget global de la voirie consacré aux voies douces
- Aboutissement de la boucle de circulation du Plan Pluriannuel d'Investissement. Prévue initialement à 34 km, elle a été prolongée de 5 km, soit un total de 39 km de voies douces
- Réalisation de 9 zones de rencontre Boulevard du Monaco, Route de Rochelongue et Route de Sète pour sécuriser la circulation des piétons, des vélos et des voitures
- Installation de 4 parcs à vélo Place de la Belle Agathoise, Avenue de la Joliette, Avenue des Néréïdes et Rue de la Flanerie

3. Traiter les secteurs routiers qui présentent un risque en termes de sécurité

- Installation d'1 coussin berlinois Avenue Victor Hugo après étude de comptage des vitesses constatées
- Démarrage des études d'avant projet et recherche des co financeurs pour sécuriser le passage à niveau situé route de Bessan

Zoom



Aujourd'hui, les barrières du passage à niveau en direction de Bessan sont fermées en moyenne 1 fois toutes les 7 minutes pour assurer la circulation des trains.

Afin de réduire les risques forts d'accidents et d'améliorer la fluidité du trafic sur le pont des Maréchaux et le giratoire de la Belle Agathoise, la ville a obtenu de Réseau Ferré de France la garantie de financer l'aménagement du passage à niveau à hauteur de 50 %.

L'aménagement sera réalisé sous la voie ferrée.



3. Garantir la qualité des espaces aquatiques

En savoir plus...



La CAHM, a réalisé 2 brise lames supplémentaires à proximité du rivage afin de reconstituer la plage du Grau.

Montant des travaux : 1 872 000 € H.T

Partenaires financiers : l'Etat (26 %), l'Europe (22 %), la CAHM (22 %), la Région Languedoc Roussillon (15 %), le Département de l'Hérault (15 %)

Quantité de rochers nécessaires à la construction : 70 000 tonnes de basalte

Longueur des ouvrages : 1 brise lame de 150 mètres situé dans l'axe de la rue Lambert Maurel

1 tenon de 90 mètres accolé à la digue au niveau de l'embouchure

1. Renforcer la démarche de contrôle en continu de la qualité des eaux portuaires et des eaux de baignade

- Obtention du pavillon bleu pour 9 plages et pour les 2 ports

2. Poursuivre la démarche engagée par la commune visant à améliorer la qualité des plages du Cap d'Agde, du Grau d'Agde et de La Tamarissière

- Sur 230 analyses effectuées, 87 % de bonne qualité et 13 % de qualité moyenne au total
- Amélioration des équipements de proximité des plages avec l'installation de 6 urinoirs et 2 W.C. à nettoyage automatique qui sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux mal voyants sur le front de mer au Grau d'Agde
- Mise en place de 29 poubelles d'une capacité de 165 litres : 9 aux abords de la plage du Grau, 2 aux Battuts et 18 de la plage Richelieu ouest au Mail de Rochelongue ce qui porte le nombre total de poubelles à 329
- Rechargement en sable de la plage du Grau d'Agde (11 000 m³) et création de nouveaux brise lames pour la protéger



3. Généraliser l'auto-surveillance des réseaux d'eaux usées et des réseaux d'eaux pluviales

- Installation de 3 systèmes de télégestion sur le réseau Chemin de Notre Dame à Saint Martin et Chemin de la Prunette afin de réduire la pollution du milieu naturel

4. Poursuivre la démarche d'amélioration de la qualité des eaux du fleuve Hérault

- Contrôle du suivi du milieu et réalisation de bilans d'auto surveillance de la station d'épuration Posidonia
- 100 % de conformité pour les rejets de cette station
- Suppression de 6 rejets directs rue Joseph Sers et boulevard du Saint-Christ dans l'Hérault

4. Réaliser des économies d'énergie

1. Améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux en mettant en place les moyens d'information et de suivi de la consommation de fluides

- 60 100 kWh économisés en période d'hiver grâce aux travaux effectués l'an dernier sur l'Hôtel de ville Mirabel permettant de diminuer les dépenses énergétiques pour un montant de 3 500 € environ
- Participation à « Earth hour » en mars 2013 (extinction des lumières sur les sites remarquables et les façades de la Cathédrale Saint-Etienne, de la Maison du Cœur de Ville, du Moulin des Evêques, de la Maison des Savoirs, de la fontaine de la Belle Agathoise, de l'Eglise du Grau d'Agde, du Pont des 4 Maréchaux et de la Grande Conque). Ce qui a permis de réaliser une économie de 1 100 kWh

2. Optimiser les consommations énergétiques sur le réseau d'éclairage public en réduisant les puissances tout en augmentant le confort d'éclairage

- 300 heures économisées chaque année grâce à l'installation d'horloges pour rationaliser les temps d'éclairage soit 331 650 kWh ou environ 27 tonnes de CO₂ évitées, pour un montant de 33 200 €
- Réduction de la puissance moyenne des points lumineux de 145 kWh à 113 kWh soit une baisse de 22 % par rapport à l'année 2007
- Baisse de 12 % de la consommation totale de kWh malgré une augmentation de plus de 20 % du nombre de points lumineux depuis 2007

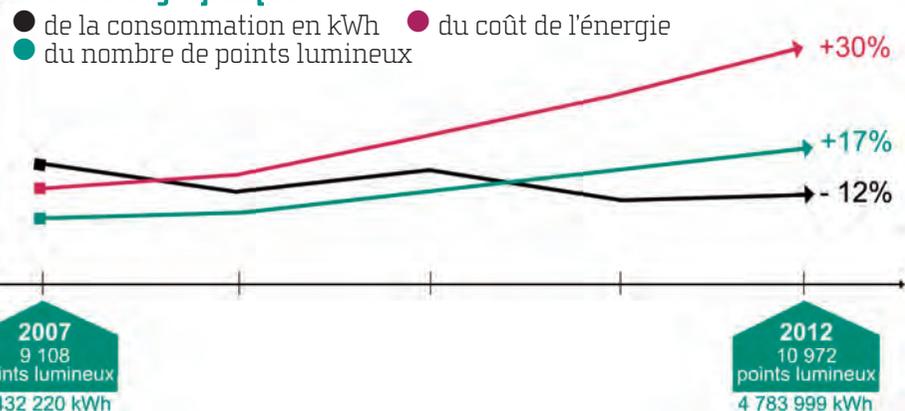
3. Participer à la production d'énergie renouvelable en procédant à l'aménagement d'installations photovoltaïques sur des sites communaux

- Production de 19 427 kWh d'électricité « verte » grâce aux installations photovoltaïques du groupe scolaire du Littoral, facturés 11 780 €



Zoom

Evolution graphique



5. Préserver la ressource en eau

En savoir plus...



Qu'est-ce que la « charte des chantiers verts » ?

En septembre 2012, la ville et la Lyonnaise des Eaux ont signé une convention, qui fixe les engagements de la Lyonnaise des Eaux en matière de développement durable, lors de la réalisation des chantiers, à savoir :

- la propreté des chantiers,
- la limitation de l'impact des zones de travaux pour les riverains,
- l'information du public avant et pendant les travaux,
- la sécurité des riverains et des ouvriers avec la pose d'une signalétique et d'un barriérage adaptés,
- la désinfection des nouveaux réseaux après les travaux afin que la qualité de l'eau soit toujours irréprochable,
- le recyclage à 100 % des matériaux extraits des terrassements.

1. Optimiser la gestion quantitative de l'eau en améliorant le rendement des réseaux de distribution et en maîtrisant la consommation des services municipaux

- Taux de rendement du réseau d'eau potable de 87,5 %, soit 1,5 % de plus que l'année précédente ou 67 500 m³ gagnés

2. Optimiser la gestion qualitative de l'eau en poursuivant l'extension des réseaux d'eau et d'assainissement sur le Grau d'Agde afin de réduire le nombre d'installations d'assainissement autonome non-conformes

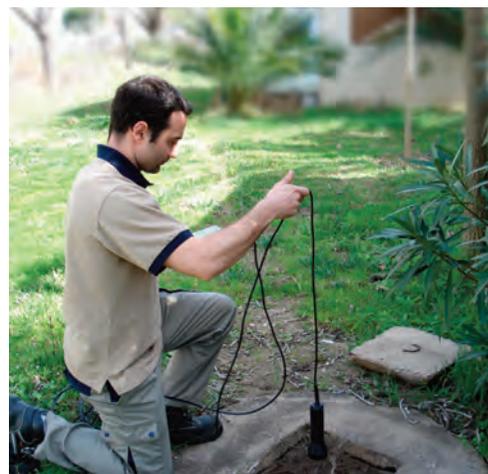
- Travaux d'extension du réseau d'assainissement pour un montant de 394 000 €, représentant plus de 450 m de réseau gravitaire
- Réalisation de 27 branchements et d'1 poste de relevage au réseau collectif

3. Réutiliser les eaux traitées ou mettre en œuvre l'extension d'un réseau d'eau brute à des fins d'arrosage des espaces verts publics

- Poursuite des études sur l'irrigation avec de l'eau brute et la réutilisation des eaux traitées et montage des dossiers de financement

4. Réaliser les travaux d'extension de la station d'épuration et mettre en œuvre un plan d'actions DD dans le cadre de la délégation du service public de l'assainissement

- Achèvement des travaux d'extension de la station d'épuration portant la capacité de traitement de 174 000 équivalent-habitants à 227 000 équivalent-habitants
- Traitement des rejets et pollutions industrielles et commerciales : réalisation d'un diagnostic d'enquêtes auprès de 187 établissements industriels et mise en conformité des rejets dans le réseau de 30 établissements principalement de restauration par l'installation de bacs à graisse



6. Assurer la bio-diversité

1. Mettre en œuvre des plans de gestion partagée pour chacun des espaces naturels remarquables et renforcer le soutien aux associations qui contribuent à assurer la biodiversité

- Lancement d'une étude sur le fonctionnement hydro-géologique des mares du site Natura 2000 « Carrières de Notre Dame de l'Agenouillade » réalisée par BRL
- Mise en œuvre par le Muséum National d'Histoire Naturelle d'un cahier pratique du site Natura 2000 « Carrières de Notre Dame de l'Agenouillade » pour évaluer l'état de conservation des mares temporaires méditerranéennes
- Mise en œuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 « cours inférieur de l'Hérault »
- Gestion d'une colonie de pigeons dans le pigeonnier avec le baguage de 61 pigeon-neaux soit 43 de plus que l'année précédente
- Mise en place d'une campagne de régulation de goélands avec le traitement des œufs à base d'huile de maïs
- Organisation d'un stage au rucher école par le syndicat apicole « L'abeille héraultaise ». A l'issue, les 20 élèves ont obtenus une certification de fin de cours
- Suivi du Plan de gestion du bois de la Tamarissière par l'Office National des Forêts avec la coupe de 10 arbres morts ou dépérissants
- Etude d'un plan de gestion du bois du Mont Saint-Loup par l'Office National des Forêts

Zoom



A quoi sert le suivi scientifique des récifs artificiels au large de la commune d'Agde ?

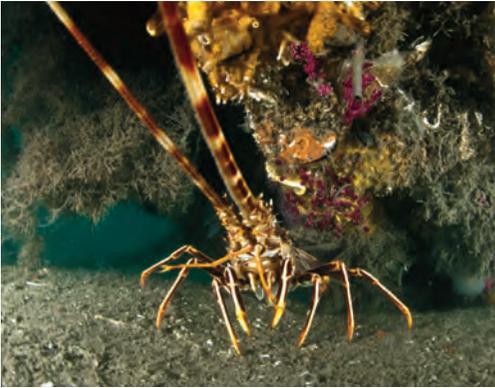
Le suivi scientifique permet de :

- décrire la colonisation des récifs artificiels immergés (existence d'abri, de nourriture, rôle de nurseries, favorisation de la croissance et de la reproduction...),
- comparer les caractéristiques des zones d'immersion des récifs avec des zones non aménagées,
- mesurer l'impact et l'efficacité de ces immersions sur la pêche locale (rendement, coût/bénéfices, etc.),
- formuler des propositions pour de futurs aménagements au moyen de récifs artificiels.

Depuis 3 ans, le suivi scientifique a mis en évidence l'augmentation de la richesse de peuplement des récifs. Par exemple, la population de langoustes rouges a doublée par rapport à la deuxième année.

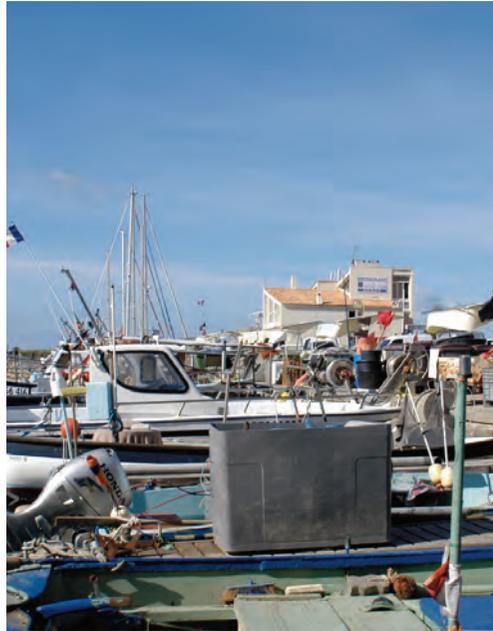


6. (suite). Assurer la bio-diversité



2. Mettre en œuvre une nouvelle campagne d'immersion de récifs artificiels pour favoriser le développement de la ressource

- Dans le cadre du suivi scientifique des récifs artificiels, pour la troisième année, observation de 45 espèces au total sur les saisons chaude et froide soit 32 espèces de poissons (loup, dorade, sar...) et 13 espèces d'invertébrés (langouste, homard, seiche, poulpe...)
- 57 % des espèces recensées sur les récifs artificiels ont un intérêt commercial contre 53 % lors de la première année et 54 % lors de la deuxième année
- Les 84 petits métiers de pêche qui ont débarqué à la criée représentent environ 14 % de la quantité totale de poissons et 26 % du chiffre d'affaires, soit 1 230 000 euros



3. Végétaliser les espaces publics au moyen d'essences qui favorisent le développement des espèces et réduire sensiblement l'usage de pesticides

- Utilisation systématique par tous les services municipaux d'herbicides beaucoup moins agressifs pour l'environnement
- Zéro phyto depuis 2011 dans tous les établissements accueillant les enfants
- Réalisation d'une aire de lavage pour les machines à vendanger des agriculteurs à Fesques et Cadières pour un montant de 300 000 € H.T

7. Optimiser la gestion des déchets

1. Créer une plateforme de compostage de déchets verts et favoriser la pratique du compostage individuel

- Plus de 2 500 tonnes de déchets verts traités sur l'aire de compostage

2. Développer les dispositifs de tri sélectif et de collecte afin de favoriser les pratiques propres

- Mise en place de 107 composteurs ou lombricomposteurs sur la commune soit 1 219 équipements individuels installés depuis 2007
- Installation de 6 modules enterrés sur le front de mer au Grau d'Agde et rue de la Ville
- Remplacement de 6 poubelles sur le quai Jean Miquel permettant le doublement de leur capacité



3. Améliorer la gestion des déchets au sein des services publics en optimisant le tri sélectif dans les groupes scolaires et dans l'ensemble des bâtiments communaux

- Recyclage de plus de 310 cartouches d'imprimante soit 24 % de plus que l'année précédente
- Collecte de 240 kg de piles et batteries

Zoom

La Ville d'Agde a signé une convention de partenariat avec la société Conibi pour recycler les consommables usagés tels que les cartouches d'impression.

Deux avantages :

Le recyclage permet la valorisation de matières premières secondaires, c'est-à-dire des matières réutilisables comme l'acier, le polystyrène, l'aluminium, l'innox, la poudre de toner...

Il permet également de produire de l'électricité en récupérant l'énergie de combustion.

Deux chiffres clés :

74 % de l'énergie produite est valorisée,

96 % des consommables collectés sont transformés et réutilisés.



8. Affirmer l'éco-exemplarité des services publics

En savoir plus...

Internet : 2 portails pour simplifier le quotidien !

● La ville d'Agde a développé son offre de démarches en ligne afin de faciliter, de simplifier et d'améliorer la qualité du service aux citoyens. 2 nouveaux espaces, baptisés e-citoyens et e-famille entièrement dédiés aux administrés, sont désormais accessibles depuis le site internet de la ville d'Agde (une version existe pour les smartphones et les tablettes). On y trouve toutes les informations utiles pour les démarches, la possibilité de faire des demandes en ligne et ainsi gagner du temps.

● Quelques exemples :

Espace e-citoyens : il permet de prendre rendez-vous en ligne pour son passeport, imprimer directement chez soi des papiers officiels, avvertir la mairie de tout problème lié à la vie quotidienne concernant la voirie, les réseaux, la gestion des déchets, la propreté des rues...

Espace e-familles : les familles ont en ligne toutes les informations concernant les activités petite enfance, éducation, restauration scolaire, sports et école de musique et peuvent se pré-inscrire en fournissant une seule fois les documents administratifs. Les factures sont dématérialisées et le paiement en ligne est possible. 66 % des familles ont demandé la dématérialisation des factures de restauration scolaire.

1. Elaborer un plan de formation des agents de la collectivité aux notions de développement durable

- Aboutissement du plan de formation des ambassadeurs DD

2. Réorganiser les déplacements des agents municipaux et opter pour l'acquisition de véhicules de services non-polluants

- Poursuite de la rationalisation des transports pour les chantiers réalisés par les services de la ville, soit plus de 112 000 km parcourus de moins par les régies, équivalent à près de 30 tonnes de CO₂ en moins
- Organisation d'un pool de véhicules pour le covoiturage des agents en mission ou en formation



3. Favoriser les achats durables et développer les échanges dématérialisés

- Lancement de 5 marchés publics dans une démarche durable pleinement aboutie (maîtrise d'œuvre, travaux, fournitures et services)
- Achat de fournitures de papeterie réservées aux Centres d'Aide par le Travail représentant 10 % du budget total des fournitures administratives
- Décision d'augmenter le parc de voiturettes électriques utilisées sur le parcours de golf, de 14 aujourd'hui à 24 demain
- Réduction de la consommation de papier de la ville de - 29 %, soit plus d'1 100 000 feuilles ou près de 106 arbres épargnés
- Développement des démarches et paiement en ligne pour les citoyens

9. Mettre en oeuvre les principes de construction et de l'aménagement durables

1. Inscrire les prescriptions du Projet Communal de Développement Durable dans le Plan Local d'Urbanisme qui sera l'aboutissement de la procédure de révision générale du Plan d'Occupation des Sols

- Poursuite de la troisième phase de la mise en forme du Plan Local d'Urbanisme avec l'élaboration du règlement

2. Créer une notice "Développement Durable" à inclure dans les dossiers de permis de construire retirés en Mairie d'Agde

- Organisation de 2 permanences avec les Eco artisans pour la promotion des dispositifs à économies d'énergie et la réalisation gratuite d'évaluation thermique du logement avec la CAHM et la CAPEB

3. Développer les techniques alternatives dans le cadre de l'aménagement des projets urbains (réalisation de chaussées réservoirs, aménagement de noues, réutilisation des eaux de pluie à la parcelle...)

- Réalisation de 15 noues et d'un bassin de rétention de 920 m³ Route de Rochelongue
- Transformation du gazon du stade Rivalta en gazon synthétique pour un montant de 470 000 €

En savoir plus...



L'extension du golf du Cap d'Agde

L'extension du golf de 9 trous supplémentaires a permis la réhabilitation de l'ancienne décharge du Petit Pioch qui a été subventionnée à 63 % pour un montant de travaux de plus de 4 millions d'euros.

Cet aménagement intègre une nouvelle voie douce ainsi que la création d'une passerelle qui enjambe la voie rapide. Cette passerelle est utilisable par tous, golfeurs ou non, piétons, cyclistes ou conducteurs de véhicules... électriques uniquement. Le passage totalement sécurisé, permet d'aller du Mont Saint-Loup au Mont Saint-Martin, offrant ainsi un nouveau lieu de promenade.

Dans cet espace de 37 hectares, des végétaux méditerranéens ont été plantés tels que des pins, des amandiers, des cistes... et le paillage a été privilégié. Une rivière sèche avec des cactus et des euphorbes a également été créée. Les 8 tonnes de gazon semées sont de variétés peu gourmandes en eau, résistantes aux maladies pour limiter l'emploi des produits phyto-sanitaires et produisant moins de déchets de tonte que du gazon classique.



10. Favoriser la citoyenneté et l'éducation

En savoir plus...

La ville a choisi la société **SHCB** comme nouveau délégataire de la restauration collective.

La société SHCB s'engage sur un plan d'actions DD avec l'utilisation dans ses menus :

- de produits frais et de saison,
- de produits locaux en privilégiant les circuits courts,
- de pâtisseries maison,
- de produits de qualité comme la viande bovine française de type race à viande et du poisson labellisé MSC (issu de la pêche durable),
- de produits issus du commerce équitable.

Les produits contenant des OGM sont interdits.



1. Ouvrir un centre de ressources et de documentation sur le développement durable à destination des élèves des écoles primaires et élaborer avec la communauté scolaire un "Agenda 21 Junior"

- Actions de développement durable, en partenariat avec les écoles primaires et en temps périscolaire, réalisées notamment grâce à l'implication de 60 « p'tits ambassadeurs DD » et 70 petits éco-citoyens



2. Développer des actions de communication consacrées au développement durable afin de sensibiliser les Agathois aux enjeux écologiques et aux pratiques propres à développer

- Participation de la ville d'Agde depuis quatre ans à la Semaine du Développement Durable avec une trentaine d'animations sur toute la commune (Domaine Saint-Martin, Maison des Savoirs, Moulin des Evêques, écoles...)
- Organisation par la CAHM d'une sortie en péniche intitulée « le Fleuve Hérault depuis l'intérieur » à l'occasion de la fête de la Nature le 25 mai 2013
- Animations et sorties proposées, tout au long de l'année, par la CAHM en matière d'éducation à l'environnement et au développement durable pour 17 classes ainsi que pour le centre aéré durant l'été ce qui représente au total 73 interventions
- Organisation d'un concours par la CAHM en partenariat avec l'ADENA dans le cadre de la « Journée Mondiale des Zones Humides » en février 2013 avec la participation de 4 classes dont 3 récompensées

10 (suite). Favoriser la citoyenneté et l'éducation

3. Poursuivre le PRE, Programme de Réussite Educative

- Adhésion au projet global de réussite éducative : 94 familles concernées avec 112 enfants
- Ouverture culturelle éducative et sportive : 49 enfants inscrits, avec impact positif sur le comportement général pour tous les enfants soit près du double d'enfants inscrits par rapport à l'année dernière
- Ateliers lecture/écriture, atelier langage et ateliers du mercredi (CP, CE1 et maternelle) : 28 enfants participants dont 24 ont eu une amélioration visible des résultats scolaires et 25 une amélioration du comportement
- Prévention du décrochage scolaire des collégiens exclus : 12 jeunes de 15 et 16 ans participants pour lesquels l'absentéisme scolaire a diminué. 10 jeunes ont été assidus jusqu'à la fin d'année et ont présenté l'examen et 2 ont déménagé. 8 ont obtenu le Certificat de Formation Générale correspondant au 1^{er} diplôme validant les enseignements fondamentaux. 9 ont obtenu l'orientation souhaitée (contrat d'apprentissage, CAP, bac pro)



4. Offrir dans les restaurants scolaires des menus équilibrés à base de produits de qualité et mettre en place des actions d'éducation nutritionnelle dans le but de lutter contre l'obésité infantile

- En début d'année scolaire 2012- 2013, réalisation d'une nouvelle campagne de mesure pour l'ensemble des 850 enfants du CP, CE2 et CM2. Sur les 720 enfants volontaires pesés et mesurés, presque 21 % ont des problèmes de surpoids
- Organisation de 36 séances « Les apprentis gourmands » en partenariat avec la ludotèque pour 18 établissements afin de sensibiliser les enfants de façon ludique à la découverte des légumes et des fruits pour une alimentation saine et équilibrée
- Participation de 270 enfants à la réalisation d'une soupe intitulée « Imagine ta soupe » avec un chef de cuisine soit 120 enfants de plus que l'année précédente
- Distribution de 300 sacs à goûter aux enfants de CP des écoles élémentaires
- Distribution d'un « Fruit pour la récré » pour 1400 enfants 1 fois par semaine dans les 9 écoles élémentaires afin de changer les comportements alimentaires des enfants ne consommant pas de fruits
- Distribution de 500 goûters équilibrés aux enfants de CM1 et CM2 dans le cadre de la journée « Balle ovale et Athlétisme » en avril 2013 afin de sensibiliser l'enfant sur l'importance et la répartition des apports alimentaires en cours de journée



11. Renforcer les solidarités

En savoir plus...

La ville d'Agde a adopté une démarche volontariste pour mieux prendre en compte les besoins des personnes âgées. Une enquête a été réalisée par le CCAS auprès des foyers retraités dans le cadre du Label « Bien vieillir, vivre ensemble ».

Les résultats en quelques chiffres :

- A propos de l'accessibilité des espaces publics :

25 % des retraités trouvent que certains bâtiments publics sont difficiles d'accès (porte lourde, absence d'ascenseur, manque de chaises...) et particulièrement l'entrée du foyer de la Calade. Un devis est en cours concernant l'automatisation de cette porte d'entrée.

- A propos du transport :

74 % des retraités n'utilisent pas le bus sur la commune notamment à cause de la fréquence de passage jugée inadaptée, des arrêts trop éloignés...

Une rencontre est programmée avec le service transport de la CAHM afin d'étudier les possibilités d'adapter au mieux ce mode de déplacement aux besoins des retraités agathois.

- A propos des services à la personne : 47 % des retraités n'ont pas répondu à la question «Etes-vous satisfait des prestations du Centre Hospitalier Intercommunal» ? par méconnaissance de la structure.

Pour les informer, une distribution de 2 700 plaquettes de l'Hôpital Saint-Loup a été faite avec le bulletin Age d'Or Info.

1. Améliorer l'offre de services accessibles aux personnes en situation de handicap et aménager des aires paysagées de remise en forme intergénérationnelles

- Réalisation d'une enquête auprès de 833 foyers de retraités agathois dans le cadre du label « Bien vieillir, vivre ensemble » sur 9 thèmes dont les services à la personne, le lien social, le cadre de vie du quartier... afin d'identifier les besoins des personnes âgées et d'adapter les services proposés
- Poursuite des actions du service Handicap et Gérontologie au CCAS avec 352 dossiers constitués
- Animation d'activités hebdomadaires par les agents municipaux dans les établissements Baldy (2 demi-journées) et Fages (3 demi-journées) ainsi qu'à l'hôpital de Jour, le CCAS et l'atelier relais (Education Nationale) pour 1 demie journée
- Mise en ligne sur le site de la ville et géo localisation des 397 emplacements pour personnes handicapées et de divers services comme les postes de secours, les platelages, les tiralos, les toilettes, les pontons de pêche

2. Renforcer les dispositifs de prévention en direction des enfants et des seniors

- Prévention et éducation à la sécurité routière avec 700 élèves des collèges et lycées formés pour l'année 2012 – 2013 par les moniteurs de la Police Municipale dont 300 élèves en stage « ASSR 1 et 2 » et 400 dans le cadre de l'opération « Sécurité routière tous responsables – un combat contre l'insécurité routière »
- Animation « Le village sécurité routière, développement durable et accessibilité aux handicapés » le 31 mai 2013
- Installation de radars pédagogiques Cours des Gentilshommes et avenue de la Jetée pour sensibiliser à la vitesse

3. Fédérer les actions de solidarité internationale dans un projet de coopération global

- Partenariat entre la Ville d'Agde et l'Agence du Sud pour l'élaboration d'un avant projet de création d'un centre nautique à Dakhla où la ville intervient en expertise et conseil
- Remise de 66 bicyclettes à des jeunes filles résidant dans des quartiers éloignés des établissements du cycle secondaire pour encourager et faciliter la poursuite de leurs études. Action cofinancée à 50 % par la Ville d'Agde et l'Agence du Sud pour un montant total de 6 000 €
- Don d'un bus de 57 places de la ville d'Agde à la commune de Tata, acheté à la société Car postal pour l'euro symbolique. Il permettra d'assurer le transport scolaire et périscolaire
- Assainissement des quartiers périphériques de Tata avec la participation de la ville dans le montage technique et la mise en place des financements par l'Agence de l'Eau et l'Agence du Sud Maroc

12. Promouvoir l'éco-tourisme

1. Valoriser les espaces naturels remarquables (Grande Conque, Canal du Midi, berges de l'Hérault...) en aménageant des parcours d'interprétation piétonniers et en organisant leur mise en lumière

- Mise en lumière de la Grande Conque et des Deux Frères
- Réhabilitation et modification de l'éclairage du Fort Brescou

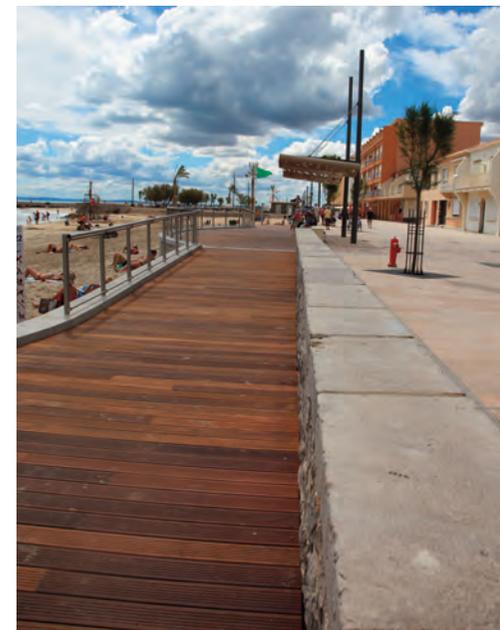
2. Diversifier l'offre de déplacements doux

- Augmentation de 19 % du nombre de voyageurs sur les 4 lignes de transport agathois pendant l'été avec la société Carpostal
- Stabilisation du nombre d'usagers fréquentant la navette plage du Cap d'Agde autour de 2 600 pendant l'été 2012
- Offre de navettes fluviales, de l'embouchure de l'Hérault au cœur de ville, desservant tous les campings situés le long du fleuve

3. Développer les activités sportives et notamment nautiques en direction des adultes et des enfants

- Reconduction du format pédagogique pour la pratique de la voile avec les scolaires favorisant la diminution des transports en commun et orientant l'activité sur 4 jours consécutifs au lieu de journées ponctuelles
- Organisation de 9 500 séances de voile pour tout public durant l'été représentant 23 600 heures soit environ la moitié du nombre total d'heures réalisées sur l'année
- Etude en vue de promouvoir une offre plurielle de services de « sport, santé, bien être » comprenant dans un premier temps le golf, le centre international de tennis et le centre aquatique

En savoir plus...



La requalification du front de mer au Grau d'Agde :

un aménagement pour les touristes et les Agathois qui souligne la beauté de notre littoral.

En quelques chiffres :

- 2 000 m² de promenade en bois dont la durabilité est excellente qui a aussi pour avantage de ne nécessiter aucun traitement
- 7 000 m² de pavés en pierre de calcaire
- 30 arbres plantés
- 1 table de lecture pour repérer les points remarquables



13. Conjuguer culture et Méditerranée

En savoir plus...

Le périple du bateau des écrivains ou comment concrétiser le programme Odyssea.

Parti de Saint-Cyprien vers Marseille, de ports en cités maritimes, le bateau des écrivains a fait escale à Agde au début de l'été 2013 pour faire son plein de mémoire auprès de figures locales représentatives de la culture et de l'identité de la ville.

A son bord, des journalistes, des photographes, des écrivains, des artistes, des pêcheurs, tous passionnés... racontent, témoignent, font des reportages, des carnets de voyage... C'est le premier récit de l'itinéraire culturel maritime Odyssea qui a été présenté au port d'arrivée de Marseille.

A n'en pas douter, ces fameux carnets donneront l'envie aux voyageurs de jeter l'amarre dans des havres de forte identité comme Agde, la « bonne fortune ».



1. Aménager sur le site des Champs blancs un parc maritime invitant à la découverte des essences d'origine méditerranéenne



- Etudes en cours pour pouvoir concrétiser le projet à moyen terme



2. Organiser la visite des sites patrimoniaux présentant une grande qualité architecturale depuis les sites navigables

- Offre de service de location de vélos avec la possibilité de visite dans l'arrière-pays au départ de la Capitainerie
- Augmentation significative du nombre de visites guidées réalisées par la mission Patrimoine, de 2 663 en 2012 à 7 685 en 2013, soit + 188 %

3. Etablir des partenariats privilégiés avec plusieurs ports de plaisance de Méditerranée visant à organiser un itinéraire culturel maritime

- Mise en place d'un accueil personnalisé pour les plaisanciers en escale avec découverte des vins du terroir proposés par les producteurs de la Route des Vignerons et des Pêcheurs
- Organisation d'apéritifs d'accueil dans les campings municipaux pour présenter les activités nautiques et culturelles de la ville comme le musée, le centre nautique ou les balades contées de l'Office du Tourisme
- Soutien de l'association « Les amis du fort de Brescou » pour la création d'un comité scientifique afin de sensibiliser et de participer à la conservation, à la rénovation et à la mise en valeur du fort de Brescou

14. Affirmer la dimension sociale de l'économie

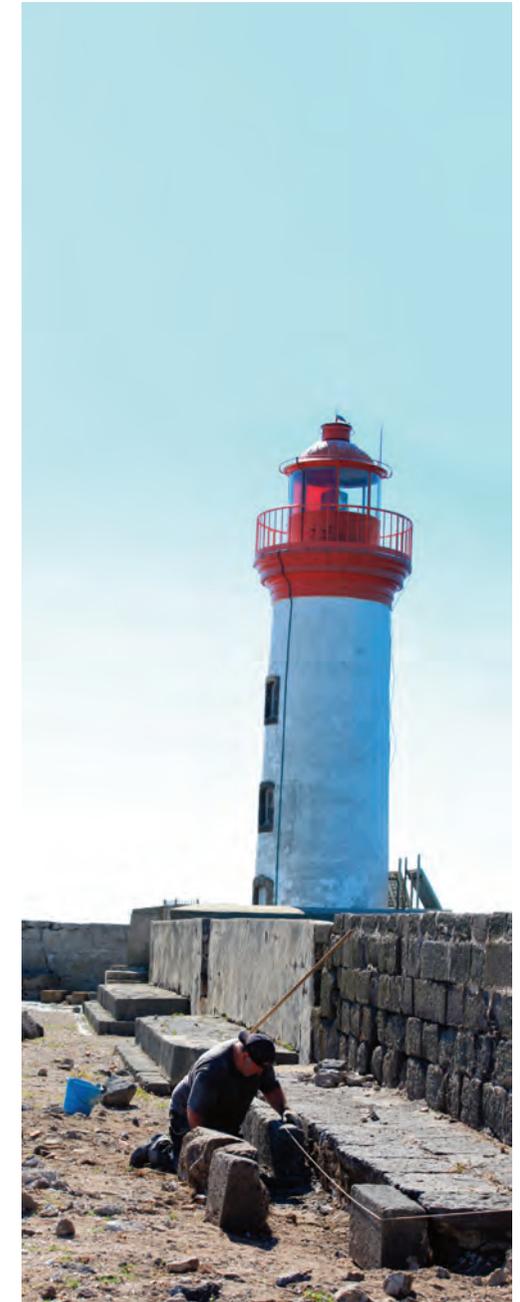
1. Créer une maison pour l'hébergement des saisonniers

- Poursuite de l'étude du projet de création d'un hébergement



2. Construire ou réhabiliter des logements afin de favoriser la mixité sociale

- Travaux de réhabilitation d'un cinquième logement au Presbytère Saint-Sever en cours
- Création de 201 logements sociaux dont 145 en cours de travaux et 56 livrés dans le cadre du Programme Local de l'Habitat Intercommunal
- Ventes de 6 immeubles pour une réhabilitation de 15 logements et 1 local commercial et ventes en cours de 3 immeubles et 1 local commercial dans le cadre de la convention publique d'aménagement avec la SEBLI
- Réhabilitation de 41 logements et réfection de 14 façades subventionnées par la CAHM dans le cadre de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat



14. . (suite). *Affirmer la dimension sociale de l'économie*



3. Favoriser le développement des services à la personne

- Poursuite de l'offre de transport des personnes retraitées vers le foyer de la Calade proposée par le CCAS
- Amélioration du dispositif de portage des repas à domicile pour mieux répondre aux besoins

4. Développer l'insertion par l'économique

- Installation de 1 800 m de ganivelles pour préserver le cordon littoral sur la plage Richelieu dans le cadre d'un chantier d'insertion
- Organisation du premier forum « des études et de l'orientation » le 1^{er} février 2013 par l'Espace Jeunes Agathois et la CAHM. Au total 1 300 étudiants, soit 900 collégiens et 400 lycéens, ont rencontré des professionnels issus de 57 corps de métiers différents
- Organisation d'une rencontre « Job Athlon » le 12 avril 2013 par l'Espace Jeunes Agathois, la CAHM et le Pôle Emploi local. A l'issue, 20 promesses d'embauches signées
- Participation de 12 personnes dont 7 de moins de 26 ans et 5 bénéficiaires du RSA, à la réalisation de travaux pour le fort Brescou, dans le cadre d'un chantier d'insertion, avec la réfection du ponton, le débroussaillage ainsi que la dévégétalisation des remparts et abords du Fort



En savoir plus...

Plusieurs formations sont soutenues financièrement par la ville pour favoriser l'accès à l'emploi

Nom de la formation	Descriptif de la formation	Nombre d'heures	Nombre de personnes concernées
Code de conduite	Acquisition des savoirs de base du code de la route, nécessaire à l'emploi et à la mobilité	64 heures	12 jeunes (de 16 à 25 ans)
Cap sur l'avenir	Aide à l'insertion professionnelle (rédaction du CV, entretien d'embauche...)	104 heures	10 jeunes (de 16 à 25 ans)
Français langue d'insertion	Acquisition d'un niveau minimum de français et de culture générale nécessaire à l'accès à l'emploi ou à une formation qualifiante	2 sessions : 70 heures 110 heures	12 personnes 12 personnes



Ville d'Agde
CS 20007
Rue Alsace Lorraine
34306 AGDE CEDEX
Tel 04 67 94 60 00